

## AVIS PUBLIC

### Projet d'agrandissement du port de Bécancour sur le territoire de la ville de Bécancour

Cet avis est publié afin d'informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet d'agrandissement au port de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SIPB).

Le projet d'agrandissement du Port de Bécancour consiste en la construction d'un nouveau quai B6 et de son aire d'entreposage de 70 000 m<sup>2</sup> incluant l'aménagement d'un poste à remorqueur. Ce projet s'intègre dans le projet global de réaménagement portuaire, Horizon Bécancour.

L'avis de projet déposé le 8 mai 2025 par la SIPB, ainsi que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉIE) du MELCCFP, à l'adresse internet suivante : [www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

Toute personne, tout groupe ou municipalité peut faire part au ministre de ses préoccupations sur les enjeux et impacts du projet par écrit, et au plus tard le 4 juillet 2025. Les préoccupations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public des évaluations environnementales à l'adresse internet mentionnée plus haut.

La période de consultation publique est du 4 juin au 4 juillet 2025.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au 418-521-3830 et sur le site internet du MELCCFP <https://www.environnement.gouv.qc.ca/>

Date de l'avis : 4 juin 2025

Cet avis est publié par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).